

Organisation Grand Bal de l'Europe 2025

Programme et groupes 2025

Début officiel des rencontres le vendredi 25 juillet à 21h30.

Programme et liste des groupes sur notre site :

<https://www.gennetines.org/gennetines/programme-groupes-gennetines/>

Présentation

Durant quinze jours, la force, la richesse, la diversité et l'envoûtement des danses et musiques permettent à chacun de se construire son Grand Bal de l'Europe dans un espace de liberté qui repose sur le respect et l'attention aux autres. Les rencontres sont balisées par des contraintes indiscutables qui assurent notamment la sécurité collective et individuelle ainsi que le respect du voisinage.

Nous vous invitons à lire l'ensemble de la description de notre organisation.

Nous remercions chaleureusement les animateurs, organisateurs et participants qui ont construit le Grand Bal de l'Europe et vous invitons à faire vivre et partager l'édition 2025 avec nous.

Inscription avec paiement indispensable – Places limitées

Ouverture des inscriptions en ligne à partir du 1^{er} mai.

Jusqu'au 10 juillet : tarifs préventes avec paiement par carte bancaire, chèque ou chèques-vacances.

Après le 10 juillet : paiement par carte bancaire uniquement.

Nous atteignons régulièrement notre capacité d'accueil sur de nombreux jours. A partir du 15 juin, consultez notre site pour connaître les tendances et organiser votre séjour à Gennetines.

Si vous n'avez pas acheté vos places, consultez absolument notre site avant de venir.

La Charte du Grand Bal de l'Europe

L'association essaie de tout mettre en œuvre pour que chacun puisse exprimer sa musique et sa danse avec passion et plaisir, pour que chacun puisse se bâtir ses grands moments.

Respect, Débats, Solidarité, Culture du consentement, Expérimentation sont les fondements du Grand Bal de l'Europe.

A Gennetines on tutoie l'irrationalité de la danse, on s'interroge sur la propriété artistique, les sources ou les modes de transmission de la danse. Avec rigueur, bienveillance et humour on souhaite une danse de qualité, accessible au plus grand nombre.

Tous nos adhérents ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Pour construire le Grand Bal de l'Europe et respecter ses contraintes, l'intérêt collectif est toujours privilégié. Respecter toutes les règles et les consignes, c'est respecter le travail de l'association et de tous ceux qui les font appliquer.

Tarifs

Nos activités sont réservées à nos adhérents.

Adhésion annuelle individuelle à l'association période allant du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026

› Adhésion plus de 18 ans : **25 €**.

› Adhésion entre 10 et 17 ans : **5 €**.

Tarif paiement avant le 10 juillet.

Tarifs à la journée

› Plein tarif : **21 €** par jour ;

› Tarif réduit de 18 à 24 ans : **15 €** par jour ;

› Tarif réduit de 10 à 17 ans : **10.5 €** par jour ;

› **Soirée du vendredi 25 juillet : 10 € (5 € entre 10 et 24 ans) ;**

› Moins de 10 ans : gratuit sur l'ensemble des rencontres.

Tarifs aux forfaits

Forfait 14 jours du 25 juillet au 8 août – Disponible uniquement avant le 10 juillet (soirée du 25 juillet incluse) :

› Plein tarif : **239 €** ;

› Tarif réduit de 18 à 24 ans : **174 €** ;

› Tarif réduit de 10 à 17 ans : **119 €**.

Tarif paiement après le 10 juillet

Tarifs à la journée

› Plein tarif : **25€** par jour ;

› Tarif réduit de 18 à 24 ans : **17€** par jour ;

› Tarif réduit de 10 à 17 ans : **12€** par jour ;

› **Soirée du vendredi 25 juillet : 12€ (6€ entre 10 et 24 ans) ;**

› Moins de 10 ans : gratuit pour l'ensemble des rencontres.

Les forfaits ne sont plus disponibles après le 10 juillet

Sur présentation d'un justificatif, nous appliquons un tarif réduit pour les personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 0033 (0)4 70 42 14 42 les mardis de 20h à 22h ou les mercredis de 10h à 16h30.

Intendance

› Un repas : **11 €** ;

› Un ticket boisson : **1,50 €** ;

› Un petit-déjeuner : 2 tickets boisson.

Informations pratiques

› Munissez-vous d'une pièce d'identité pour retirer votre bracelet.

› Les mineurs doivent présenter l'[autorisation du responsable légal](#) et être accompagné du référent pour les rencontres.

› Sur place, nous acceptons les cartes bancaires, les espèces, les chèques bancaires, les chèques-vacances et les coupons-sport.

› L'adhésion individuelle à l'association se fait avec l'inscription et n'est pas remboursable.

L'adhésion couvre une période comptable du 1er juillet au 30 juin.

Comment s'y rendre

Gennetines (03400) se situe à 300 km au sud de Paris et à 10 km au nord de Moulins, dans le département de l'Allier.

Le Grand Bal de l'Europe se déroule dans l'ancienne ferme bourbonnaise des Gauthiers, située sur la route départementale D288 à mi-chemin entre les villages de Gennetines et Trévol.

Par le train, arrivée à la gare de Moulins-sur-Allier ; elle est à 10 km et il n'y a pas de liaison régulière avec les rencontres.

Si vous prenez un taxi, précisez-lui que vous allez au Grand Bal de l'Europe, « aux Gauthiers, 13 Route de Trévol » à Gennetines, sur la route départementale 288.

Parkings et terrains pour camper des rencontres

Parking et terrains pour camper sont situés sur des propriétés privées et sont accessibles uniquement avec le bracelet des rencontres. Accès possible à partir du 24 juillet. Ils sont gratuits.

Les terrains pour camper sont une aire naturelle située à proximité des parquets de danse avec douches chaudes, WC et prises électriques pour rasoirs et sèche-cheveux uniquement.

Calme et sécurité sur nos terrains pour camper

Roulez doucement et utilisez le moins possible votre véhicule. **Ne dormez pas sur le parking.** Parlez doucement et soyez attentionné pour vos voisins.

Nos terrains pour camper sont assez grands pour accueillir tous les inscrits au Grand Bal de l'Europe ; nous ne réservons pas les emplacements, les participants choisissent une place disponible en arrivant.

Ensemble, nous devons respecter la législation en vigueur, les consignes de l'organisation et les habitants de Gennetines, en étant les plus discrets possible.

Pour la sécurité collective et individuelle, les règles suivantes sont fondamentales et **sans discussion possible**. Nous donnons sur ce site d'autres possibilités d'hébergement.

- Laissez libres toutes les voies d'accès délimitées qui sont prévues pour une éventuelle intervention des secours et pompiers.
- Laissez un espace raisonnable entre chaque tente pour éviter la propagation d'un éventuel incendie.
- Ne stockez pas de produits dangereux dans les tentes.
- Nos terrains ne sont pas prévus pour les fumeurs ou pour cuisiner au gaz (nous recommandons une très grande vigilance aux fumeurs et à ceux qui cuisinent, nous souhaitons qu'ils apportent un extincteur ou qu'ils prévoient le stockage d'eau à proximité de leur tente).
- Évitez de camper ou stationner sous les arbres. Si vous le faites, évacuez en cas de tempête. L'assurance de l'association ne vous indemnise pas en cas de problème.
- Veillez à fixer solidement vos tentes et votre matériel de camping.
- Nos terrains sont bosselés, avec quelques trous à certains endroits. L'éclairage y est faible ou inexistant. Nous vous invitons à vous munir d'un éclairage autonome et à la prudence dans vos déplacements à pied.
- La responsabilité de l'association ne pourra pas être mise en cause si vous ne respectez pas nos consignes (vérifiez individuellement que vous êtes bien assurés).

Hébergements extérieurs

L'Office de Tourisme de Moulins et sa région, avec lequel nous collaborons, peut vous aider à trouver un hébergement ou vous guider pour découvrir la région. Attention, n'attendez pas le dernier moment pour votre hébergement.

– Office de Tourisme de Moulins et sa région

11 rue François-Péron – 03000 Moulins

Tél. 04 70 44 14 14 – www.moulins-tourisme.com

Gîtes de France

Vous pouvez consulter les relais départementaux de l'Allier et de la Nièvre (le département de la Nièvre est situé à moins de 10 km des rencontres).

– Gîtes de France Allier – www.gites-de-france-allier.com

Tél. 04 82 75 68 55

– Gîtes de France Nièvre – <http://www.gites-de-france.com/fr/bourgogne/location-de-vacances-nievre>

Tél. 03 86 36 42 39.

Autres informations pratiques

Ouverture de l'accueil : 9h à 23h

Ouverture exceptionnelle le vendredi 25 juillet de 11h à 23h.

Vous pourrez récupérer votre bracelet pour entrer dans l'enceinte des rencontres ou sur les terrains pour camper, ou vos tickets repas et boissons uniquement pendant ce créneau horaire.

Contrôle : 24h/24h

Toute personne séjournant sur les terrains des rencontres (enceinte pour danser, parkings, terrains pour camper) devra avoir **un bracelet du jour au poignet**. Le contrôle des entrées se fera 24h/24h et vous devrez montrer sérieusement votre bracelet. Nous effectuerons également des contrôles sur nos différents sites.

Repas : 9h à 10h30 / 12h30 à 14h / 18h50 à 20h30

L'association propose, sous forme de self, des repas à proximité des parquets de danse.

L'organisation offre choix, quantité et diversité notamment pour les végétariens.

Des commerçants locaux sont installés à proximité des terrains pour camper afin d'approvisionner ceux qui souhaitent préparer leurs repas eux-mêmes.

Buvette : 10h à 3h

Service de boissons, glaces, gâteaux, viennoiseries.

Consigne à instruments : 9h30 à 3h30

La consigne à instruments est un service gratuit au centre des rencontres. Attention seuls les instruments de musique sont acceptés.

Nous vous conseillons de personnaliser vos boîtes à instruments : signe distinctif à l'extérieur et coordonnées à l'intérieur.

Enfants

Les enceintes et terrains des rencontres ne sont pas prévus pour un accueil spécifique des enfants. Nous demandons que les jeunes de moins de 12 ans soient toujours sous la vigilance d'un adulte et ceux de moins de 18 ans sous le regard d'un référent majeur.

Une [autorisation parentale](#) devra être présentée pour chaque enfant, remplie et signée, à son arrivée à Gennetines, en présence de son référent pour les rencontres.

Certificat médical et assurance

Nous vous invitons à consulter votre médecin pour savoir si vous êtes apte à pratiquer la danse pendant le temps de votre séjour. Nous vous incitons également fortement à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peuvent vous exposer les activités auxquelles vous participez.

Poste de secours

Il effectue les premiers soins en cas d'urgence médicale. La liste des pharmaciens, médecins et hôpitaux est disponible sur place. Prévoyez une trousse de premiers secours.

Les animaux

Nos installations ne permettent pas l'accueil des animaux de compagnie (promiscuité, bruit, danger, responsabilité...). Les animaux de compagnie sont donc **interdits dans l'enceinte des rencontres et sur nos parkings et terrains pour camper.**

Astuces

Nous conseillons une visite quotidienne au point info qui abrite le programme, les informations d'organisation et un espace message et covoiturage.

Vous pouvez personnaliser votre sac à dos pour mieux le retrouver et prévoir :

- un mousqueton pour pendre votre sac ;
- un verre, un gobelet ou une gourde ;
- une serviette de table en tissu ;
- un petit éclairage autonome ;
- une petite pharmacie (insectes, petites blessures, contractures, crème solaire,...).

Contact

A.E.A.D.T. – Grand Bal de l'Europe

13 Route de Trévol – Les Gauthiers

03400 Gennetines

France

04 70 42 14 42

les mardis de **20h à 22h**

les mercredis de **10h à 16h30**

(sauf en juillet et août)

Contact pendant les Rencontres

- Pendant les rencontres, nous ne répondons pas au téléphone. Pour nous joindre, envoyez-nous un e-mail.
- Nous avons un point informations au centre des rencontres, à proximité du programme, et **nous invitons tous les participants à le consulter plusieurs fois par jour.**
- Il y a une boîte aux lettres qui reçoit le courrier départ tous les jours, sauf le dimanche, à l'entrée du parking, en face du point de vente.